



Le 3 avril 2017



N/Référence : 

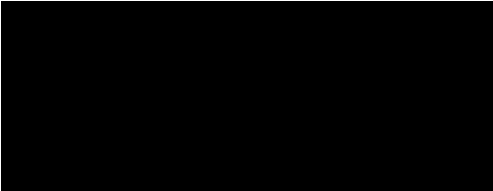
Objet : Accès aux documents – Informations relatives aux plaintes d’insalubrité dans les logements à l’arrondissement d’Anjou, de 2014 à 2016

Monsieur,

Pour donner suite à votre demande d’accès aux documents en date du 10 février dernier relative à l’objet précité, nous désirons vous informer que nous avons vérifié nos dossiers et au meilleur de notre connaissance, vous trouverez ci-joint les documents demandés.

Plusieurs renseignements personnels ont été masqués. Nous évoquons pour ce faire les articles 53 et 54 de la *Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* dont vous trouverez copie ci-jointe.

Je vous prie d’agréer, Monsieur, l’expression de nos sentiments les meilleurs.



LG/io

p. j. (89 pages)